



**CENTRE DE
RÉÉDUCATION
FONCTIONNELLE**
Salies de Béarn

Newsletter - 2021

Pour le CRF de Salies de Béarn, cette période de rentrée s'inscrit à la fois dans la continuité et l'innovation :

- Continuité avec la prise en charge des pathologies orthopédiques, traumatologiques, neurologiques, le programme « Rose et Active », pour les patientes après cancer du sein
- Innovation et nouveauté avec deux programmes opérationnels à compter de septembre 2021 présentés dans cette newsletter

Programme RéAC—Réadaptation après Covid

En réponse aux sollicitations des patients et selon les recommandations des autorités de santé, le CRF de Salies de Béarn a souhaité développer un programme destiné aux *patients adultes présentant des symptômes prolongés d'infection à COVID 19.*

Ces patients peuvent présenter des symptômes très hétérogènes. Un déconditionnement à l'effort, une asthénie, des troubles cognitifs, des douleurs, un syndrome anxieux sont fréquemment au 1^{er} plan.

L'équipe pluridisciplinaire du CRF et le plateau technique dont nous disposons nous permettent de proposer des programmes personnalisés et adaptés aux symptômes de chaque patient. Celui-ci peut comporter :

- ◆ un **programme de reconconditionnement** encadré par notre APA, nos kinésithérapeutes et notre éducateur sportif
- ◆ un **bilan neuropsychologique**
- ◆ une **prise en charge du syndrome anxieux** par notre psychologue et notre sophrologue
- ◆ une prise en charge de l'anosmie et l'agueusie par notre orthophoniste
- ◆ un **bilan socio-professionnel** avec notre assistante sociale pour accompagner le retour au travail



L'intégration au programme REAC est précédée d'une **consultation avec un des médecins du CRF**. Cette consultation est l'occasion d'évaluer les plaintes et les attentes des patients, de vérifier l'absence de contre-indication à l'inclusion dans notre programme de réadaptation fonctionnelle. Un **bilan cardiaque et pneumologique est très souvent requis** avant de débiter cette prise en charge.

La prise en charge est centrée sur une réadaptation à l'effort. Des temps de repos sont aménagés pour s'adapter à la fatigue de chaque patient.

L'hospitalisation complète et l'hospitalisation de jour sont proposées pour ce séjour

La durée du séjour n'est pas prédéfinie et tient compte de l'évolution clinique du patient.

Pour nous contacter, nos coordonnées sont indiquées ci-dessous :



3 Boulevard Saint Guily—64270 SALIES DE BEARN - www.reeducation-salies-64.fr
05 59 38 75 00 (standard) - 05 59 38 75 26 (secrétariat médical)
secretariat.medical.salies@na-mssante.fr



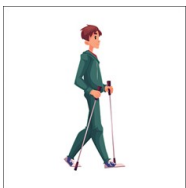
Programme PAC—Parcours Après Cancer



L'ARS Nouvelle-Aquitaine a retenu la candidature du CRF de Salies de Béarn dans le cadre d'un Appel à Projet appelé **Parcours Après Cancer**.

L'objectif est la mise en place d'un parcours de soins global après le traitement d'un cancer afin de réduire les risques de séquelles et pour prévenir les rechutes.

Il s'agit d'un parcours d'accompagnement après le cancer, en dehors d'une hospitalisation, qui comporte :



- ◆ Un **bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique** réalisé par un professionnel à l'issue duquel est rédigé un projet d'activité physique adaptée.
- ◆ Un **bilan psychologique et/ou un bilan diététique** peuvent également être effectués en fonction des besoins des patients.
- ◆ Des **consultations de suivi de diététique et/ou psychologique** (au nombre de cinq maximum pour l'ensemble des deux disciplines)

Le prescripteur (médecin traitant ou oncologue) pourra donc choisir, selon l'état de santé du patient, entre les différents cas de figure suivant :

- 1 bilan + 6 consultations
- 2 bilans + 4 consultations
- 3 bilans + 2 consultations



La population cible est celle des patients atteints de cancer reconnus en Affection de Longue Durée (ALD) et jusqu'à **12 mois après la fin du traitement**.

Pour intégrer le programme PAC, le patient doit disposer d'une **prescription médicale** établie soit par le médecin cancérologue soit par le médecin traitant. Ce dernier peut remettre à son patient le flyer de présentation du parcours.

Une fois la prescription faite, le patient adresse celle-ci au secrétariat médical du CRF par mail, complète une fiche d'admission.

Les rendez-vous sont ensuite fixés avec les différents professionnels qui participent au programme (enseignant en Activité Physique Adaptée et/ ou diététicienne et/ ou neuropsychologue)

Les comptes-rendus des bilans ou des prises en charge sont adressés au médecin traitant +/- au médecin cancérologue.

Les intervenants sont rémunérés par la structure sur **l'enveloppe attribuée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine** au CRF de Salies de Béarn . Il n'y a **aucune avance de frais ni reste à charge pour le patient**.



Pour nous contacter, nos coordonnées sont indiquées ci-dessous :